



## GÉNÉRATION PMA

# LA PAROLE AUX ENFANTS

On a beaucoup entendu les anti-PMA pour toutes. De plus en plus, la voix des femmes lesbiennes et célibataires ayant eu recours à la procréation médicalement assistée (PMA) à l'étranger se fait audible. Alors que le gouvernement s'apprête à statuer sur cet enjeu de société, *Causette* a eu envie de donner la parole aux enfants né-es de la PMA, puisque tout le monde parle et pense à leur place sans qu'on ne sache ce qu'ils et elles vivent vraiment. Ils et elles ont entre 6 et 44 ans. Et chacun, avec ses mots, nous raconte son vécu.

DOSSIER RÉALISÉ PAR AURÉLIA BLANC, ANNA CUXAC ET VIRGINIE ROELS  
PHOTOS AGLAÉ BORY POUR CAUSETTE

# Quoi de l'œuf, docteur ?

Enfin un calendrier ! La loi ouvrant la PMA à toutes les femmes va faire l'objet d'une concertation en conseil des ministres en décembre, et sera débattue par le Parlement à partir de janvier prochain. Mais accrochez-vous, ça ne va pas être de la tarte.

**Janvier 2018. Causette affiche** en Une une cocotte en plumes avec une cocarde bleu, blanc, rouge, et titre : « Réforme de la PMA : la France, poule mouillée ? » Dans cet article, notre magazine émet « le vœu, radicalement non pieux, que le président tiendra le calendrier » et fasse passer en 2018, comme annoncé, la loi ouvrant l'assistance médicale à la procréation (AMP) – également nommé procréation médicalement assistée (PMA) – à toutes les femmes. Autant vous dire que c'est loupé pour 2018. Mais, trois mois d'États généraux de la bioéthique au printemps et un nouvel avis favorable\* rendu le 25 septembre par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) plus tard, voilà enfin inscrite à l'agenda du gouvernement la promesse de campagne du candidat Macron.

La PMA pour toutes sera finalement débattue par les parlementaires dans le cadre du projet de loi sur la révision de la loi de bioéthique « entre janvier et mars 2019 », selon un député au taquet sur le sujet, Guillaume Chiche. Cet élu de La République en marche (LRM) des Deux-Sèvres a rappelé au gouvernement ses engagements en tentant de poser sur la table des parlementaires, cet été, une proposition de loi ad hoc. Le 18 juillet, le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, a rappelé à l'ordre l'impatient Chiche pour signifier que le gouvernement comptait bel et bien garder la main sur le dossier PMA pour toutes. Pour donner le change, Griveaux promet aussi que le projet de loi fera l'objet d'une concertation en conseil des ministres en décembre. « Grâce à mon action, le mouvement politique En Marche ! se positionne sur le sujet et accepte toutes mes orientations, s'autocongratule le député. D'une part, le remboursement par la Sécurité sociale, car les lesbiennes et les femmes célibataires cotisent comme tout le monde à la Sécu. D'autre part, la double filiation automatique dans le cadre d'un couple de femmes, afin que la deuxième mère soit reconnue comme telle. Enfin, au-delà de la PMA pour toutes, reconnaissance des enfants nés de GPA [gestation pour autrui, ndlr] à l'étranger et autoconservation des ovocytes. »

La France s'apprête-t-elle à faire un grand bond en avant sociétal grâce à la majorité absolue dont dispose le parti du chef de l'État à l'Assemblée ? Rien n'est encore fait. Évidemment, la Manif pour tous a promis de nouveaux grands raouts et le

choix du gouvernement d'en passer par un projet de loi, et non par une simple proposition parlementaire, ouvre le terrain à de (trop) longs débats. C'est cet espace-temps trop long qui avait, de l'avis même de l'ancien président François Hollande, permis aux adversaires du Mariage pour tous de se déchaîner en 2013.

Bien que la maison France n'ait pas brûlé depuis que les homosexuel·les peuvent convoler en justes noces, les anti n'ont pas changé d'un iota. Pour preuve, en plus de leurs demandes incessantes de rendez-vous, la Manif pour tous a envoyé à tous les parlementaires un dossier de 300 pages plaidant pour leur cause. De son côté, Virginie Tellenne, ex-Frigide Barjot, a publié, le 6 octobre, un incroyable communiqué expliquant être « bien certaine que ce qui a été déclencheur de l'infection bactérienne dans [son] rein (qui s'est rempli de pus), c'est le choc psychologique de l'avis du CCNE, rendu le 25 septembre dernier, jour de mon anniversaire ». Les photos de Virginie Tellenne alitée sont accompagnées de nombreux messages de soutien du type « bon rétablissement et sus à la GPA ! » Oui, ils sont encore là, bien là, leurs amalgames dégainés et l'homophobie prête à ressurgir. ● A. C.

\* En 2017 déjà, le CCNE s'était positionné en faveur de la PMA pour toutes.

**PMA HORS LA LOI,**  
**Les mésaventures**  
**d'une femme qui veut un enfant**

> Un podcast inédit en 6 épisodes  
sur [franceculture.fr](https://franceculture.fr)



“Des fois, je choisis de ne pas parler de mes deux mamans parce que je trouve que c’est un peu secret”

Éden,  
9 ans,  
fille de Stéphanie  
et Séverine  
(Haute-Garonne)

« À l'école, il n'y a que moi qui ai deux mamans. Des fois, je l'explique à mes copains, et des fois, ils ne savent pas vraiment si c'est vrai ou pas, mais je m'en fiche. On ne m'a jamais embêtée avec ça. Pour la fête des Mères, je fais un cadeau pour l'une, et pour la fête des Pères, je fais un cadeau pour l'autre. Ou sinon, je fais un cadeau pour les deux à la fête des Mères, et je fabrique une carte pour quelqu'un d'autre pour la fête des Pères. En fait, je me dis qu'avoir deux mamans, c'est pareil qu'avoir un papa et une maman, parce qu'on ne fait pas tellement de choses en plus avec un papa. On peut faire les mêmes choses avec deux mamans.

Des fois, je choisis de ne pas en parler parce que je trouve que c'est un peu secret, et j'ai peur que tout le monde me pose des questions là-dessus. Mais, à mes vrais amis, je leur raconte comment ça s'est passé pour ma naissance : il y a un monsieur qui a donné une graine à ma maman, et après ma maman m'a faite moi, et puis ma sœur.

On en a parlé avec mes mamans, il y a longtemps. J'avais des questions : par exemple, je me demandais si j'avais vraiment un père. Maintenant, je sais que non, que c'est juste un monsieur qui a donné une graine. J'aurais bien aimé le rencontrer un jour, mais je ne sais pas si ce sera possible.

Mes mamans n'ont pas répondu à toutes les questions. Je ne sais pas comment le bébé a évolué dans la graine et s'est transformé. Pourquoi c'est ce donneur et pas un autre donneur qui a donné sa petite graine ? Elles m'ont dit qu'elles m'expliqueraient quand je serai un peu plus grande et que je comprendrai mieux. Et puis il y a des questions que je ne leur ai pas encore posées, parce qu'elles sont compliquées, donc je ne les dis pas maintenant. De toute façon, je n'y pense presque jamais. » ● A. B.



“Je me dis qu'avoir deux mamans, c'est pareil qu'avoir un papa et une maman. On peut faire les mêmes choses avec deux mamans”

*“À l’école, tout le monde savait que j’avais deux mamans, et les autres étaient même plutôt jaloux”*



*“La seule source de souffrance que j’ai eue, c’est l’homophobie de la société française”*

**Anne-Lise,**  
**23 ans,**  
**fille de Yolène et Chantal**  
(Paris)

« **Mes parents se sont rencontrés** il y a trente et un ans. Ma petite sœur et moi avons toutes les deux été conçues par insémination artificielle à l’hôpital Érasme, à Bruxelles. On l’a toujours su, nos mères nous ont toujours expliqué les choses, ce n’était pas du tout un tabou.

Petite, cela ne m’a jamais posé de problème, car les autres enfants s’adaptent très vite. À l’école, tout le monde savait que j’avais deux mamans, et les autres étaient même plutôt jaloux. C’est après que c’est devenu plus compliqué. Surtout au collège, quand je me suis retrouvée avec des gens que je ne connaissais pas, dans un établissement catholique. Je me sentais différente et, surtout, je sentais, à travers plein de petits détails – notamment les formulaires de rentrée – que la différence n’était même pas envisagée. Ce n’est pas une discrimination frontale, c’est juste qu’on nous dit : “*Vous n’existez pas.*” Ça demande un courage double de dire : “*Je suis là et je suis différente*”, d’autant que, quand j’avais 10 ans, la PMA, personne ne savait ce que c’était. Pendant longtemps, j’ai eu la stratégie de ne pas le dire, ou de sélectionner drastiquement les amis à qui j’en parlais. Ma sœur, elle, a eu une technique un peu différente : elle le disait ouvertement, et tant pis pour ceux que ça embêtait ! Chacune a fait comme elle pouvait.

Ce qui m’a amenée à changer, c’est la Manif pour tous. J’ai très mal vécu cette période, c’était un enfer. Voir des gens qui manifestent, qui disent que nos parents ne peuvent pas se marier, que ce sont des pédophiles, qu’ils maltraitent les enfants... C’était très violent. Les médias en parlaient tout le temps, on voyait les affiches dans la rue... Impossible d’y échapper. Tout le monde y allait de son opinion, même mes amis, qui ne savaient pas forcément que j’étais concernée. Là, je me suis dit : soit je me cache sous la table, soit je dis les choses. Et j’ai dit les choses. Ce qui fait qu’avec certains, ça s’est arrêté là. Mais j’y ai aussi gagné une forme de liberté. Ça m’a politisée et ça m’a renforcée. Une nouvelle partie de ma vie a commencé à ce moment-là.

Sans le formuler explicitement, j’ai longtemps ressenti le besoin de me rapprocher d’autres enfants comme moi. Parce qu’au fond, je crois que je me sentais un peu seule. Quand je suis arrivée à Paris, j’ai recherché activement des contacts avec d’autres enfants dans ma situation. Au bout d’un an et demi, j’ai fini par rencontrer une fille de mon âge. Et la conclusion de notre rencontre, c’est qu’on avait ça en commun... mais c’est tout !

Finalement, ce qui a été le plus enrichissant pour moi, c’est de rencontrer des jeunes homos de mon âge. À Sciences Po, j’ai rejoint l’association LGBT. Je suis hétérosexuelle, et je me suis tout de suite présentée comme enfant d’une famille homosexuelle. Et la grande découverte, c’est que les gens étaient très contents de me rencontrer, de me poser plein de questions. Ils avaient besoin de m’entendre raconter notre histoire. Ça a donné beaucoup de sens à ma vie et au rôle que je pouvais avoir. Et ce que je répète encore et encore, c’est que la seule source de souffrance que j’ai eue, c’est l’homophobie de la société française, pas du tout l’orientation sexuelle de mes parents, qui m’aiment, qui ont voulu que je vienne au monde, et qui se sont battues pour ça.

Et quand je vois que mes copines lesbiennes ne peuvent toujours pas faire d’enfant en France... c’est assez intolérable ! Je ressens vraiment un sentiment d’urgence.

Ma deuxième mère a pu nous adopter en 2017, quand mes parents se sont mariées. Être adoptée par son propre parent, c’est quand même un truc de fou à vivre ! Officiellement, je n’étais rien pour elle – ce qui veut dire que si jamais elle se retrouvait à l’hôpital, je n’étais pas censée avoir mon mot à dire. Il a donc fallu prouver que c’était bien notre maman. C’était complètement hallucinant. Et je suis contente que, dans le projet de loi actuel, il soit question d’une reconnaissance automatique à la naissance de l’enfant. Autant l’anonymat du donneur, je m’en fiche, autant ça, ça me semble essentiel. Pour que d’autres enfants et d’autres mamans n’aient pas à passer par là. » ● **A. B.**



“J’ai beaucoup de mal  
à me positionner dans le débat  
sur l’ouverture de la PMA”

**Charlotte,**  
**44 ans,**  
**fille de Marie-Dominique**  
**et Élisabeth**  
(Hauts-de-Seine)



« J’ai été conçue par insémination artificielle, en France, et je suis née à Paris en 1974\*. À l’époque, il n’était pas possible pour deux femmes d’adopter conjointement, donc c’est ma mère biologique qui a effectué les démarches en qualité de mère célibataire.

Le fait d’avoir deux mamans ne m’a jamais vraiment préoccupée. En revanche, quand j’avais une petite dizaine d’années, je leur ai demandé pourquoi je n’avais pas de père. Elles m’ont expliqué que j’avais été conçue grâce à un don de sperme. Le fait que ce don soit anonyme a mis fin au processus de questionnement que j’aurais pu avoir : contrairement aux gens qui ont perdu leur père, je ne me demandais pas qui il était ni pourquoi il avait disparu. D’ailleurs, je n’ai jamais parlé de mon “papa” – qui a une dimension affective –, mais de mon “géniteur”. Les choses étaient assez claires, et je n’ai jamais envisagé de retrouver cette personne.

Puis, il y a des questionnements qui viennent à l’adolescence, à l’âge adulte, et qui m’ont rattrapée plusieurs années après, notamment quand j’ai perdu ma deuxième maman, il y a treize ans. Avoir recours à un donneur anonyme, c’est le choix de deux personnes qui s’aiment et c’est très beau, mais

cet enfant-là se retrouve quand même coupé d’une partie de son histoire. C’est forcément la porte ouverte aux questionnements. Ne serait-ce que, si un jour j’ai une maladie particulière qui se déclare, je ne pourrai pas savoir s’il y a des antécédents du côté de mon géniteur.

L’anonymat du donneur, c’est vraiment une question cruciale. Je n’ai pas d’avis tranché sur le sujet. Ce qui est compliqué, c’est qu’en levant l’anonymat, on prend le risque de générer un déséquilibre affectif. Et puis les hommes qui ont donné ont souvent eux-mêmes une famille, certains n’en ont jamais parlé à leurs proches : que se passerait-il s’ils voyaient un beau jour rappliquer les enfants nés de leur don ? Je pense qu’on ne peut pas édicter une même règle pour tout le monde, et que cette décision doit être soumise au libre-choix et à l’envie des uns et des autres.

J’ai beaucoup de mal à me positionner dans le débat actuel concernant l’ouverture de la PMA : je ne suis pas contre, bien sûr, mais je n’irai pas jusqu’à militer. Moi-même, je me suis posé la question, il y a quelques années, parce que j’ai mis du temps à tomber enceinte. Et j’en ai conclu qu’il serait extrêmement compliqué pour moi d’adopter, de faire porter mon enfant ou de recourir à un don de sperme, parce que je ne voudrais pas compliquer davantage les choses.

Il m’est arrivé d’en vouloir à mes parents. C’est là où il y a une ambivalence : j’ai eu une enfance rêvée, j’ai été choyée et aimée, mais quelque part, mes mères n’ont pas vraiment anticipé le fait qu’en grandissant, j’aurais un jour des questions. Et puis, rétrospectivement, c’était quand même plus compliqué d’avoir deux mères, j’ai entendu des choses sur elles qui n’étaient pas forcément agréables. Ça ne venait jamais des enfants, à qui la situation n’a jamais posé de problème, mais d’adultes. Je me souviens, notamment, d’un prof au collège, qui s’est montré très insistant et qui m’avait demandé devant toute la classe ce qu’il s’était passé avec mon père, s’il était mort... J’avais 16 ans en 1990, donc ce n’était pas très répandu (ou alors ça ne se disait pas). À l’époque – et encore aujourd’hui –, il y avait un modèle père-mère et quand on déroge à ça, ça dérange. J’ai mis un peu de temps à l’assumer.

En même temps, je n’ai jamais vécu comme une anormalité d’avoir deux mères, d’autant que j’ai eu un schéma d’éducation assez classique. Le tout, ça a été de vivre avec ma propre histoire. Avec les bons côtés, et les zones d’ombres. Car il y a forcément une zone d’ombre, même si on peut très bien vivre avec. » ● A. B.

\* En France, la première loi sur la bioéthique, qui encadre la PMA, date de 1994.

“L’identité du donneur,  
ça ne m’a jamais  
interpellé”

**Arthur, 17 ans,**  
**et Lola, 14 ans,**  
**fil et fille de Christelle**  
**et Christelle** (Yonne)



**Arthur**  
« Mes parents m’ont expliqué, au fur et à mesure que je grandissais, les principes de la PMA, qui avait amené à ma naissance. Nous avons aussi, tous les quatre, entrepris un petit voyage en Belgique il y a quelque temps, au cours duquel nous sommes revenus sur les lieux d’itinérance de mes parents et même à l’hôpital où ma sœur et moi avons été conçus. Mes parents m’ont demandé si l’identité de ce “monsieur qui a donné la graine”, le donneur, me travaillait, mais moi, ça ne m’a jamais interpellé. Je le remercie d’avoir fait ce travail-là, mais ça ne me manque vraiment pas de ne pas le connaître.

Parfois, je me suis posé la question de savoir si grandir avec un modèle paternel était nécessaire, et aujourd’hui, je suis persuadé que non. J’ai beaucoup d’amis garçons et il y a aussi les amis de mes parents, qui ont leur âge. Ce modèle masculin, je le trouve chez eux. J’ai su me construire ainsi. Et je n’ai par ailleurs aucune difficulté à parler de “trucs de mecs” avec mes parents.

J’ai grandi dans un milieu semi-rural et personne n’a jamais été méchant envers moi par rapport à mes parents. Au pire, j’ai pu essayer une sorte d’incompréhension venant d’enfants, du type “c’est pas possible de pas avoir de papa”. Les seules situations d’homophobie que je connaisse, c’est les discours de la Manif pour tous à la télé quand j’avais 10 ans. Ma famille est très engagée sur les droits LGBT, et la PMA pour toutes est un sujet très présent à la maison. Il me semble tout à fait important que la PMA ne soit pas accessible qu’à un seul type de personnes.

Ah oui, je dis “mes parents” par habitude d’entendre mes potes le dire, mais je n’ai aucun problème à dire “mes mères”. Au final, c’est la même chose. »

**Lola**  
« Comme Arthur, je n’ai jamais entendu aucune remarque désobligeante sur le fait d’avoir été élevée par deux femmes. Je le dis aux personnes en qui j’ai confiance, lesquelles sont ensuite curieuses de savoir comment je suis née, mais c’est tout.

Il y a quelques années, je me suis dit que j’aurais bien aimé avoir une photo de mon père biologique, mais savoir son nom, ou qui il est, ne m’intéresse pas. Et je ne me suis jamais sentie différente. L’essentiel est d’être dans une famille aimante, avec des parents qui s’entendent bien, non ? » ● A. C.

# “On a chacun une marraine et un parrain”

**Arthur, 8 ans,  
Antoine, 6 ans,  
fils d’Isabelle**  
(Suisse)

**Arthur et son petit frère, Antoine, sont les enfants d’Isabelle, mère célibataire. Tous deux sont nés du même donneur anonyme via une insémination, en Espagne. À 41 ans, Isabelle espère avoir un troisième enfant en solo.**

**Arthur**  
« À Noël, moi, mon petit frère Antoine et maman, on a été à Barcelone, car maman veut encore un bébé. Je pense que c’est très cool. On a pris l’avion, puis on est allés à l’hôtel où nous avons été gardés par une baby-sitter pendant que maman allait à la clinique. Elle a mis des graines dans son ventre. Comme pour moi. Avec maman, on en parle. Je lui pose des questions, elle me montre des vidéos, on est bien ensemble. Elle est rigolote, ma maman, on fait plein de choses comme faire du ski, on va à la piscine, on part en camping. Nous partons en vacances avec d’autres enfants. Mon frère et moi, on a aussi chacun une marraine et un parrain. Le mien, on l’appelle Tonton Yogi, comme l’ours du dessin animé. Je le vois souvent, il vient à Noël, aux anniversaires. Même si je ne suis pas trop “foot”, je joue avec lui pour lui faire plaisir, car lui il aime jouer, et moi, je l’aime beaucoup. Je le vois comme un membre de ma famille. À l’école, quand mes copains me posent des questions, je réponds

que mon papa est un donneur anonyme, que c’est un monsieur qui donne une graine et que je ne connais pas. Pour qu’on arrête de me poser la question tout le temps, j’ai demandé à maman qu’elle l’explique à la maîtresse. C’est donc “à moitié” un secret, car je n’ai pas envie d’en parler à tout le monde. Les copains qui savent me disent que j’ai du bol de ne pas avoir de papa. De toute façon, je préfère garder ma maman pour moi. Parfois, à l’école, je regarde le père des autres enfants. Je me demande : “Comment est le mien ? Est-ce qu’il est rigolo ? Est-ce qu’il est sérieux ?” Même si je n’aimerais pas avoir un papa (tous les jours), j’aimerais le voir, le connaître, plus tard. Avec mon frère Antoine, on en parle très peu, car lui, il dit que notre papa est mort. »

**Antoine**  
« Oui, moi, quand on me demande qui est mon père, je dis qu’il est mort. Je préfère ne pas dire que c’est un donneur anonyme. Souvent, je l’imagine, je l’ai même dessiné, un jour, à l’école. Sur le dessin, il a un ventre qui prend tout le salon. Parce qu’il est gros, mon papa ! Gros à exploser, il prend toute la place. J’ai gardé le dessin dans la boîte où il y a mes photos. En fait, j’imagine mon papa comme mon arrière-grand-père qui est sur une des photos, dans la boîte, et qui est mort lui aussi. » ● **V. R.**

“Moi, mon petit frère Antoine et maman, on a été à Barcelone, car maman veut encore un bébé. Je pense que **c’est très cool**”

Arthur





“Ma famille, je la trouve *super*”

“À mes 16 ans, je pourrai entrer en contact avec mon père biologique, et même le rencontrer”

Élisa,  
11 ans,  
fille de Muriel et Séverine  
(Loire-Atlantique)

« Il y a des gens qui disent que je suis différente parce que j’ai deux mamans, mais moi, je pourrais très bien dire que ce sont eux qui sont différents de moi. Je crois que, dès que j’ai su m’exprimer correctement, j’ai demandé à mes mamans comment j’étais née, et elles m’ont tout expliqué. Elles m’ont dit qu’il y avait un homme qui était allé dans un hôpital en Hollande et qu’il avait donné son spermatozoïde et qu’elles étaient allées le chercher.

Sur le coup, je me suis dit que c’était chouette de ne pas avoir une famille comme tout le monde. Et puis je me suis rendu compte qu’il y avait des gens que ça dérangeait et qui m’ont embêtée à cause de ça. J’étais en CE2, c’était deux garçons de CM1-CM2, et ils disaient que je n’étais pas normale. J’avais essayé de les ignorer, mais j’y arrivais de moins en moins parce que c’était tous les jours, tout le temps. Je suis allée voir le directeur, qui les a calmés.

Cette année, je suis entrée en sixième, et j’ai eu un souci avec le prof de sport qui nous a demandé de remplir une fiche avec le numéro de téléphone de notre papa et celui de notre maman. J’ai mis les numéros de mes mamans et il m’a demandé, devant toute la classe, qui était mon père, qui était ma mère. Je lui ai dit que c’était un problème personnel et que j’aimerais bien en parler à la fin du cours, mais il n’a pas voulu. J’ai été obligée de dire devant tout le monde que j’avais deux mamans, et on m’a regardée bizarrement. Le prof ne s’est pas excusé, il a juste dit : “Je ne savais pas

que tu avais deux mamans.” Une fille est venue me voir pour me dire que ce n’était pas anormal, que je n’avais pas à le cacher, et maintenant on est amies.

À un moment, en primaire, mes copines parlaient souvent de leur papa et elles disaient que c’était trop bien d’avoir un papa. Du coup, moi, je ne me suis pas dit que c’était dommage d’avoir deux mamans, mais que j’aurais bien voulu avoir un papa. Elles disaient que leur papa, il ne les grondait pas. En fait, tu te fais toujours plus gronder par un parent que par l’autre, mais ça, à l’époque, j’étais trop petite pour le savoir. Aujourd’hui, c’est plutôt l’inverse, lorsque mes copains viennent chez moi, ils me disent que c’est trop cool d’avoir deux mamans, parce que chez eux, c’est la mère qui est la plus gentille. Mais chez moi, c’est Ama [“maman”, en indien, c’est ainsi qu’Élisa appelle Séverine, ndlr] qui est la plus sévère. Mais bon, c’est aussi elle qui m’emmène faire les boutiques, maman [Muriel] a moins de temps.

À mes 16 ans, je pourrai entrer en contact avec mon père biologique, et même le rencontrer [aux Pays-Bas, l’accès aux origines, donc à l’identité du donneur, est possible]. C’est important pour moi, pour voir à quoi il ressemble, voir si on a des points en commun et savoir s’il y a d’autres enfants nés comme moi grâce à lui. En attendant, ma famille, je la trouve super. Et comme je n’en ai pas connue d’autre, et que mes mamans prennent soin de moi et sont toujours là pour moi, je la trouve aussi complètement normale. » ● A.C.

# “L’ouverture de la PMA ne provoquera pas de révolution”

Qui sont celles qui partent à l’étranger pour bénéficier d’une PMA ? Quelles conséquences pourrait avoir l’ouverture de la PMA à toutes les femmes ? Sociologue à l’Institut national d’études démographiques (Ined), spécialiste du sujet, Virginie Rozée éclaire la lanterne de *Causette*.

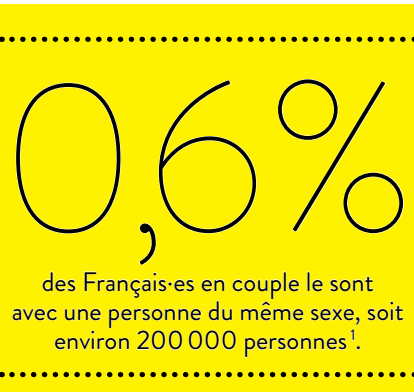
PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIA BLANC

**CAUSETTE :** Combien d’enfants sont né-es, en France, grâce à une PMA réalisée à l’étranger ?

**VIRGINIE ROZÉE :** On ne le sait pas, il n’existe aucune donnée sur ces enfants. Lorsqu’une femme accouche en France, on n’est pas censé savoir comment a été conçu son bébé. Et comme on n’a pas de base représentative sur celles qui partent à l’étranger, on ne peut pas, pour l’instant, estimer le nombre de personnes concernées. Mais nous sommes en train de travailler dessus.

**Quel est le profil des femmes qui partent à l’étranger pour recourir à la PMA ? Est-ce réservé aux femmes les plus aisées ?**

**V.R. :** D’abord, je tiens à rappeler qu’il n’y a pas que les femmes seules et les lesbiennes, autrement dit les « exclues » de l’assistance médicale à la procréation [AMP ou PMA, *ndlr*], qui sont concernées par les recours transnationaux. Il y a aussi énormément de couples hétérosexuels qui se rendent à l’étranger, notamment parce qu’ils veulent



bénéficier d’un don d’ovocyte – ce qui n’est pas évident en France, où l’organisation du don d’ovocytes ne permet pas d’avoir accès rapidement à cette technique. On trouve aussi des personnes qui auraient pu bénéficier d’une prise en charge en France, mais qui se sont vu refuser l’AMP du fait de leur âge, par exemple, ou parce qu’elles ont déjà fait des tentatives à répétition qui ont échoué.

Après, pour répondre à votre question,

parmi les femmes seules ou en couple avec une femme, qui partent à l’étranger, on trouve surtout des CSP+, mais pas seulement. Il y a également des personnes qui vont faire un emprunt ou avoir recours à d’autres sources de financement pour pouvoir se payer cette AMP. Ces femmes vont d’abord en Espagne, puis en Belgique, soit des pays frontaliers où il est assez simple de se rendre et où il y a des médecins qui parlent français.

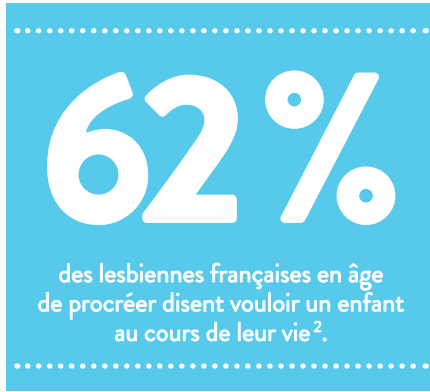
**Lors de nos recherches, nous avons reçu de nombreux témoignages d’enfants de couples lesbiens, mais très peu venant d’enfants conçu-es par une femme seule. Est-ce un hasard ou cela reflète-t-il une réalité démographique ?**

**V.R. :** C’est compliqué à dire. Il est vrai que les femmes seules ne représentent pas la majorité de celles qui partent à l’étranger pour faire une AMP. Et, par ailleurs, celles que j’ai rencontrées expliquaient qu’elles ne l’avaient pas fait par choix, et que leur modèle familial idéal de famille restait celui

“*Énormément de couples hétérosexuels se rendent à l’étranger, notamment parce qu’ils veulent bénéficier d’un don d’ovocyte*”

“*Ce n’est pas parce qu’on va ouvrir l’AMP que, demain, la GPA sera autorisée aux couples d’hommes*”

du couple. Elles espéraient toutes que cette situation de « monomaternité » choisie serait provisoire. Ce qui est peut-être en train de changer, d’ailleurs, parce que les femmes qui font un enfant seule sont de plus en plus acceptées. Les familles monoparentales existent depuis très longtemps, elles ne sont plus considérées comme des familles « déviantes ». Mais il y a encore ce modèle très ancré de la famille triangulaire, avec un enfant et deux parents, y compris chez les personnes qui ont recours à une AMP hors des configurations familiales dominantes.



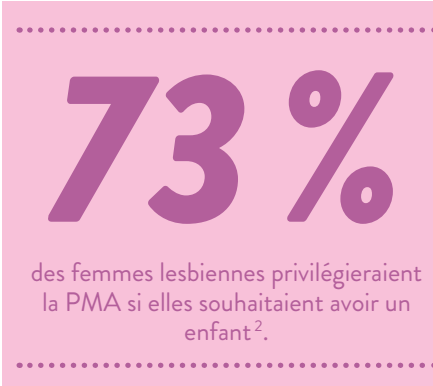
**L’un des principaux arguments mobilisés par les opposants à la « PMA pour toutes », c’est que l’absence de père serait une source de troubles pour les enfants. Ces réticences vous semblent-elles justifiées ?**

**V.R. :** Depuis les années 1990, des études ont été menées aux États-Unis, en Israël, au Royaume-Uni ou en Belgique, afin de voir comment se développe l’enfant dans une configuration homo- ou monoparentale. Ces études, menées sur de petits échantillons, ne sont pas forcément représentatives. Néanmoins, toutes convergent sur le fait qu’être élevé-e sans père ou par deux mères n’a pas d’impact. Les scores que ces enfants obtiennent dans l’évaluation psychologique, cognitive, émotionnelle ou sociale sont complètement

semblables à ceux qui sont relevés dans les familles standards. Par ailleurs, ce sont des configurations qui existent depuis très longtemps, et on n’a pas observé que ces enfants se distinguaient des autres par rapport à leur schéma familial. Donc, au vu de ces éléments, on peut dire que cet argument ne tient pas.

**L’autre argument des détracteurs de la « PMA pour toutes », c’est que cette ouverture conduira inévitablement à la légalisation de la gestation pour autrui (GPA), par souci d’équité pour les couples gays. Faut-il s’attendre à ce que, une fois la PMA autorisée pour toutes les femmes, la GPA soit effectivement légalisée en France ?**

**V.R. :** Tout dépend de la définition qu’on donne à la GPA. Pour moi, la GPA fait partie des techniques d’AMP et, dans cette perspective, cela pourrait ouvrir certaines portes. Sauf qu’en France, la GPA, en plus d’être interdite, n’est pas du tout considérée comme une technique d’AMP. Il me semble que c’est vraiment un débat à part, d’autant que cette question ne fait pas seulement appel à la médecine, mais aussi à la liberté et à l’autonomie des femmes. Donc ce n’est pas parce qu’on va ouvrir l’AMP que, demain, la GPA sera autorisée aux couples d’hommes. Et même si elle l’était, il n’y a pas forcément de lien entre les deux.



**Quelles seront les conséquences si, demain, la PMA était ouverte aux femmes seules et aux lesbiennes ?**

**V.R. :** Contrairement à ce qu’on peut parfois entendre, ça ne va pas créer une révolution démographique ni une révolution sociologique. Le modèle dominant restera celui d’une famille hétéroparentale. Cette ouverture accompagnera simplement une diversification des familles, qui est déjà en cours dans la société française et dans le monde. Cela donnera peut-être aussi une meilleure visibilité – et donc plus de légitimité – à ces familles. Familles qui, je le répète, existent depuis très longtemps.



**Et du côté des mères ?**

**V.R. :** Le fait que l’AMP soit, pour l’instant, interdite en France aux femmes seules ou aux lesbiennes donne le sentiment qu’elles font quelque chose d’illégal lorsqu’elles se rendent à l’étranger. Ce qui n’est pas le cas, puisqu’elles vont dans des pays où c’est tout à fait légal ! Et même en France, aucune loi n’interdit aux couples de femmes ou aux femmes seules de faire des enfants. C’est juste qu’elles n’ont pas le droit, sur le territoire français, d’utiliser la médecine pour avoir ces enfants. Elles sont exclues du système, mais elles ne sont pas « hors-la-loi ».

Concrètement, l’ouverture de l’AMP facilitera le parcours de toutes ces femmes qui partent aujourd’hui à l’étranger, ce qui requiert du temps, de l’énergie, de l’argent. Après, il faudra peut-être se poser la question du don et de la façon dont on peut mieux l’organiser, mieux informer, mieux sensibiliser les donneurs. Et puis réfléchir à la question de l’accès aux origines. Ces réflexions seront bénéfiques pour tout le monde. ●

1. Insee, 2011.

2. Sondage Ifop pour l’Association des familles homoparentales, septembre 2018.